

Comprendre les Obligations Légales du Syndic

Pour ce faire :

1. Nous nous engageons à respecter toutes les obligations légales liées à la gestion de la copropriété. Parmi celles-ci, il est essentiel d'assurer une tenue rigoureuse des comptes, garantissant ainsi une transparence totale dans les opérations financières. De plus, la convocation régulière aux assemblées permet d'impliquer chaque copropriétaire dans les décisions qui concernent la gestion de l'immeuble. Enfin, la rédaction précise des procès-verbaux est indispensable pour documenter les discussions et les résolutions adoptées, créant ainsi un cadre légal solide et respectueux des droits de tous.
2. Consultez nos services offerts, agrémentés d'images illustratives, pour mieux comprendre notre rôle en tant que syndic de copropriété à Bondy. Nous proposons une gamme complète de solutions adaptées aux besoins des copropriétaires, afin d'assurer la gestion efficace et harmonieuse de votre copropriété.



Gestion des Copropriétés

Votre bien entre de bonnes mains

Notre service de gestion des copropriétés inclut la supervision complète des parties communes, la planification des assemblées générales, et la gestion des finances. Nous veillons à la bonne organisation et à la tranquillité de votre copropriété.



3. **Entretien et Maintenance**
Assurer la pérennité de votre immobilier
Nous offrons des services d'entretien réguliers et de maintenance préventive pour garantir que votre immeuble reste en excellent état. Nos équipes prennent en charge tout, des réparations d'urgence aux travaux de rénovation.



4. **Accompagnement Juridique**
Conformité et Sécurité
Avec notre expertise en droit immobilier, nous vous accompagnons dans les démarches légales relatives à la copropriété, assurant ainsi la conformité avec la législation en vigueur et protégeant vos intérêts.

